Reçu en préfecture le 25/10/2023 Transfert RD18 et RD322 Publié le ID: 059-245900758-20231017-2023D144-DE Commune de la Gorgue L'Épinette Le Trou Bayard Sailly-sur-l Ferme de la Bretagne **Estaires** Le Pont d'Estaires RD18 PR 36+0171 La Gorgue Le Nouveau Monde RD18 PR 37+0509 RD322 PR 3+0361 Laventie Le Grand Chemin Rue Delphin Chavatte La Roseraie RD322 du PR 1+482 au PR 3+361 Transfert du CD59 vers la commune de La Gorgue en chaussée complète Versement d'une soulte à la CCFL pour l'entretien de la section RD322 du PR 3+061 au PR 3+821 Transfert du CD59 vers la commune de la Gorgue en demie-chaussée Versement d'une soulte à la CCFL pour l'entretien de la section Le Fort d'Esquin D168e4 RD18 du PR 36+171 au PR 36+509 Transfert du CD59 vers la commune de la Gorgue en chaussée complète Remise en état de la chaussée par le CD59 avant transfert RD18 du PR 37+509 au PR 37+845 Transfert du CD59 vers la commune de la Gorgue en demie-chaussée Versement d'une soulte à la CCFL pour l'entretien de la section

Envoyé en préfecture le 25/10/2023